

COMPTE-RENDU DU BUREAU DU CONSEIL DE QUARTIER RABIÈRE

Jeudi 25 mai 2023

Présents : 13

Absents excusés : 4

- **Point sur le compte rendu du bureau précédent.**
- **Retour de la commission voirie sur les projets en cours.**

Monsieur CANADELL explique qu'ils ont effectué une déambulation et que, hormis la rue Lavoisier, tout a été validé.

Monsieur BURAUD et Monsieur CANADELL proposent la pose de deux panneaux stop au coin de la rue Léo Lagrange/Jean Bouin :

- Le premier dans la rue Jean Bouin, à l'intersection avec la rue Léo Lagrange.
- Le second rue Léo Lagrange à l'intersection avec la rue Jean Bouin.



Monsieur CANADELL déclare que tout convient concernant le projet de la route des Vaux.

Pour le collège Rabière, les membres sont tous d'accord sur les emplacements des places PMR.

Monsieur CANADELL demande que la Police Municipale passe régulièrement pour surveiller la vitesse sur l'ensemble du quartier.

Madame RONDET, Monsieur BURAUD et Monsieur CANADELL, ayant déambulé et mesuré les emplacements à l'extrémité de la rue Lavoisier, font remarquer que les marquages feraient perdre 13 places de stationnement, alors qu'il y en a actuellement 31.

Le projet ne sera donc pas retenu.

Monsieur LAFOND signale la dangerosité du carrefour rue de Verdun/Allée du Parc, les poubelles gênant la visibilité. Une déambulation serait à prévoir. Madame FOUQUET informe le bureau qu'une réunion est prévue entre Val Touraine Habitat, Tours Métropole et les syndicats concernant les poubelles des nouveaux bâtiments. De plus, il indique que le local poubelles du nouveau bâtiment, qui sera livré en juillet, donnera sur l'allée du parc.

Monsieur LAFOND évoque également la possibilité de mettre toute la rue de Verdun en zone 30 km/h pour réduire la vitesse due aux courses de moto et de voiture, ainsi qu'aux rodéos de moto qui se produisent régulièrement. Madame GULHAN mentionne une étude de projet pour la rue Verdun Flemming, justifiant de ne pas engager de gros travaux pour éviter d'avoir à tout refaire. L'assemblée demande des propositions pour réguler la vitesse dans la rue de Verdun.

Monsieur GORSOSKI informe que la rue Fleming est également très dangereuse, car il n'y a pas de visibilité à l'angle de la rue Fleming/Verdun. La rue est dangereuse pour les enfants de l'école Mignonne.

Madame GULHAN demande si, pour la rue des Mésanges, il a été envisagé un sens unique ou des places en quinconce. L'assemblée souhaite les deux solutions pour cette rue passante. Les habitants de la rue seraient unanimes pour le projet.

Madame FOUQUET explique qu'il y a un planning pour les marquages au sol et Madame GULHAN communique les dates des marquages.

Madame BAECHLE demande un marquage au sol des emplacements entre le bâtiment Le Noble Joué et le cèdre sur la rue Paul Sabatier.

Pour les services, concernant la rue Jean Antoine Houdon, il suffit de refaire les marquages jaunes au sol.

- **Boîtes à livres :**

Monsieur BURAUD souhaite savoir si les demandes d'installation de boîtes à livres étaient toujours à l'initiative des Conseils de Quartiers car il avait lu un article dans la presse suite à l'inauguration de celle de l'Alouette.

Madame FOUQUET lui répond que les demandes peuvent émaner de citoyens qui en font la demande via le service Joué proximité mais que la demande reviendra vers le bureau de quartier afin qu'il en soit informé et puisse si nécessaire donner son avis.

Monsieur GOROSKI demande comment faire si les livres s'entassaient devant les boîtes. Madame FOUQUET explique qu'il y a un référent pour les boîtes à livres afin justement d'éviter qu'elles ne soient trop vides ou trop pleines.

Trois boîtes à livres ont été acceptées par Touraine Propre, dont celle de l'école Blotterie.

Pour l'espace tremplin, il faudrait demander à un autre partenaire, comme le Lions Club.

Le Hameau des Batelières propose de construire lui-même sa boîte à livres et demande s'il est possible de la placer sur l'espace public.

La gardienne de l'immeuble SCALIS demande l'installation d'une boîte à livres entre le 1 et le 1bis rue Charles Nicolle. Les services ont indiqué qu'ils étaient trop proches du centre social et proposent plutôt de la placer à proximité de l'école Mignonne pour toucher un public plus large.

- **Présentation projet d'une micro-forêt :**

Mesdames GULHAN et FOUQUET présentent le projet d'une micro-forêt qui sera implantée sur le terrain jouxtant le terrain de tir à l'arc, proche du Hameau des Batelières. La surface de 1 000 m² permettra une meilleure biodiversité, avec des arbres à croissance rapide et un parcours, entre autres.

- **Questions diverses :**

Madame FOUQUET explique le déroulement de la demande de projet, les différentes phases allant du riverain au maire, puis aux bureaux d'études privés ou publics en fonction des situations, etc.

Madame RONDET demande s'il est possible de planter deux arbres sur la place François Sicard, les services ayant évoqué des arbres à racines profondes pour éviter d'endommager le terrain en surface.

Madame BAECHLE demande des informations sur la rue Paul Sabatier, car le marquage au sol doit être refait. Madame GULHAN lui fait part du futur projet qui est en étude pour la création d'emplacements poubelles et d'autres commodités, pour un montant de 25 000€. Monsieur CANADELL propose de mettre des potelets devant les poubelles.

Les services ont besoin de précisions concernant un point précédent, entre la rue Lavoisier et la Petite Recette. Ils n'ont pas compris s'il y avait une demande de fermeture de la rue actuelle. Madame GULHAN va appeler la personne concernée pour obtenir plus de précisions.

Madame BAECHLE demande qui entretient les boîtes à lettres jaunes de La Poste, car certaines d'entre elles sont taguées.

Madame RONDET craint l'apparition de vipères, car l'herbe est très haute, à l'extrémité de la rue Fleming, à côté de la chaufferie, derrière le cimetière. Elle souhaite que l'herbe soit coupée. Elle évoque également les buttes de terre présentes sur ce terrain et demande si elles sont utiles, car si ce n'est pas le cas, elles devraient être retirées.

Monsieur LAFOND demande l'installation d'un cendrier (mégotier ou borne à mégots) devant la salle Jacques Brel, car lors de manifestations, il y a souvent des mégots jetés à même le sol en raison de l'absence de ce dispositif.

Madame TOUSSAINT remarque qu'il n'y a pas eu de macarons sur les PAV de la rue Lavoisier. Si c'est un oubli, elle demande à ce qu'ils soient mis.

Monsieur BURAUD réitère la demande d'élagage des arbres situés dans le château Blotterie.

Madame BAECHLE demande comment avoir un composteur à déchets public. Madame FOUQUET explique qu'il faut refaire une autre demande pour étendre le nombre de personnes qui utilisent les composteurs.

JOUÉ PROXIMITÉ

Pour des dysfonctionnements ponctuels, des dégradations ou demandes d'intervention, appeler directement **Joué Proximité** au **02 47 39 71 26** ou par mail à l'adresse joue.proximite@jouelestours.fr

Dates pressenties des prochains bureaux :

- Le Mardi 26 Septembre 2023 à 19h30
- Le Jeudi 30 Novembre 2023 à 19h30
- La plénière aura lieu en début d'année 2024